



47 communes

N°28

Juillet 2014

FOCUS

LE
RECENSEMENT
2011

125 567 habitants (chiffre 2011)

60 259 actifs

Taux de chômage sur la zone d'emploi de Chartres : 8,3%

1^{er} trimestre 2014

Un début d'année 2014 plus favorable qu'en 2013

Deux éléments positifs méritent d'être soulignés :

Le bassin chartrain est la plus dynamique des zones d'emplois de la région centre en terme de création d'emploi (+0,4% sur un an) et ce dynamisme est porté par l'agglomération chartraine (+1%).

Rappelons tout de même que l'accalmie sur le marché de l'emploi ne se répercute pas encore sur le marché du travail (nouvelle hausse du nombre de demandeurs d'emploi).

Emploi

**38 769 emplois salariés
du secteur concurrentiel**

- ▶ -0,4% depuis décembre 2013
- ▶ +1% depuis Mars 2013

Economie

**3 332 établissements employeurs
du secteur concurrentiel**

- ▶ -0,1% depuis décembre 2013
- ▶ -0,2% depuis Mars 2013

Marché du travail

**6 274 demandeurs d'emploi
en fin de mois de catégorie A**

- ▶ +0,4% depuis décembre 2013
- ▶ +4,4% depuis Mars 2013

INSEE - Insee Analyses Centre N° 01 - juin 2014- Extraits

En région Centre, hausse limitée de l'emploi dans les territoires les plus urbains, en repli ailleurs

La crise économique intervenue en 2008 a marqué la région. Entre 2006 et 2011, l'emploi a diminué, alors que dans le même temps il progressait en métropole. Comme au niveau national, les territoires les plus peuplés et offrant le plus grand nombre d'emplois résistent mieux. À l'opposé, les villes moyennes, notamment les plus industrialisées, subissent de fortes pertes d'emploi. La hausse des emplois dans le tertiaire et la construction ne compensent pas l'impact négatif de la crise dans l'industrie.

Les plus grandes aires urbaines de la région moins touchées par la crise

Dans le Centre, les emplois sont pour plus des deux tiers localisés dans les grandes aires urbaines, celles offrant plus de 10 000 postes. Entre 2006 et 2011, et conformément au constat national, l'emploi progresse dans les plus grandes (figure 3), Tours, Orléans et Chartres. Ces territoires profitent d'une attractivité liée à la proximité francilienne, à la présence d'infrastructures, de centres de recherche et du développement de secteurs dynamiques et innovants avec l'existence de pôles de compétitivité. Grâce à un nombre d'emplois conséquent et une structure diversifiée, ils subissent aussi moins fortement les effets de la crise.

À Orléans et Chartres, ces nouveaux emplois s'implantent essentiellement en couronne, les pôles urbains régionaux perdant des emplois.

Par contre, à Tours, l'emploi progresse également au sein du pôle urbain (+ 1,1 %). La situation est d'ailleurs globalement plus favorable dans l'aire tourangelles, dont le profil est proche des plus grandes aires urbaines de métropole. Tours se classe au 18^e rang des aires urbaines de province en termes de population et au 14^e rang en termes d'emploi.

Le constat est moins positif pour les autres grandes aires de la région. Toutefois, le recul de l'emploi à Bourges et Blois se limite à moins de deux points. Les pertes d'emploi sont plus sensibles dans les zones où le poids de l'industrie est élevé comme Dreux, Vierzon ou Vendôme.

Chiffres clés en 2011 sur l'agglomération chartraine

Note
*Population municipale

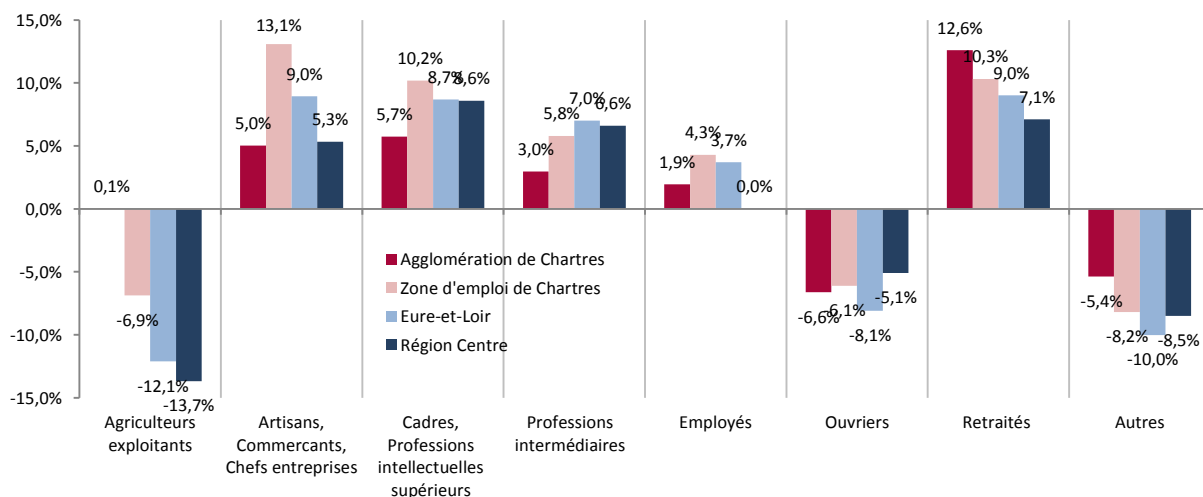
La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent. Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. En 1999, c'était le concept de population sans doubles comptes qui correspondait à la notion de population statistique.

	2006	2010	2011	Evolution 2010/2011
Population (municipale)*	118 807	120 544	121 405	+0,7%
Actifs	59 489	59 724	60 259	+0,9%
Emploi	54 896	56 144	56 217	+0,1%
Ménages	50 072	52 143	53 097	+1,8%
Logements	54 313	57 136	58 090	+1,7%

ZOOM – Evolution de la population par Catégorie Socio-professionnelle

	Agriculteurs exploitants	Artisans, Commerçants, Chefs entreprises	Cadres, Professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres
Agglomération	412	2436	8772	15 495	17 806	14 671	25 911	13 380
Evolution 2006/2011	0,1%	5,0%	5,7%	3,0%	1,9%	-6,6%	12,6%	-5,4%

Evolution de la population par Catégorie Socio-professionnelle entre 2006 et 2011 – comparatif territorial



Source
URSSAF
CCI d'Eure-et-Loir
CMA d'Eure-et-Loir

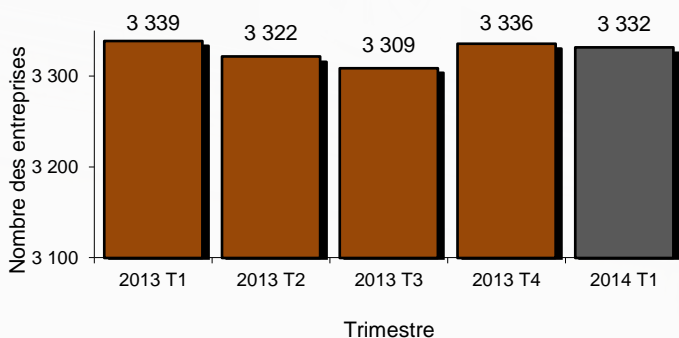
ECONOMIE

Des mouvements

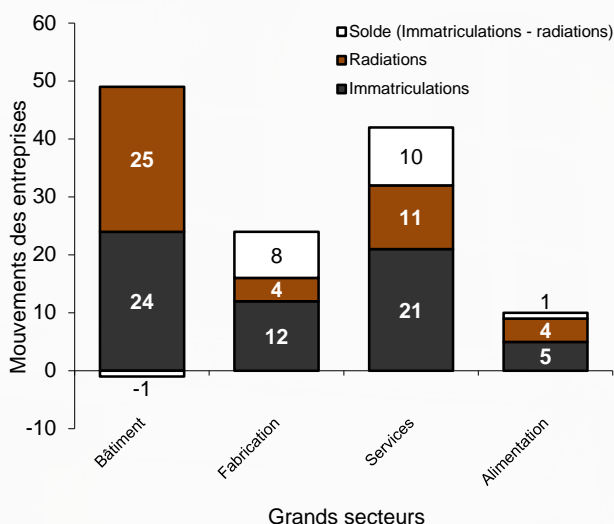
9 646 établissements en Eure-et-Loir

Les chambres enregistrent 116 immatriculations pour 92 radiations sur le territoire (hors double compte). Le solde est donc positif (+24)

Nombre d'établissements employeurs du secteur concurrentiel

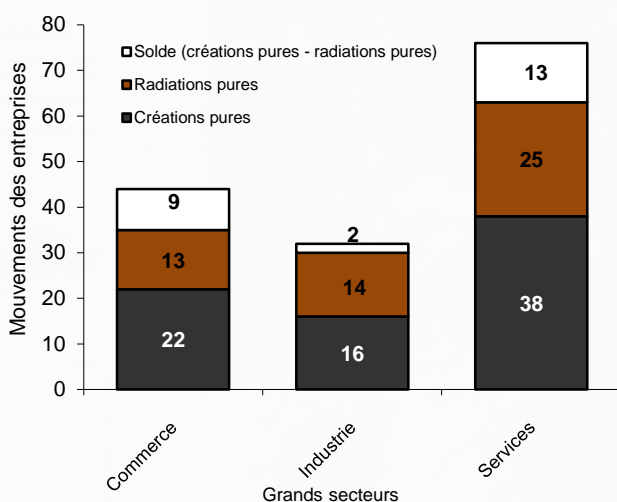


Mouvements des entreprises artisanales (double inscrits inclus) au 1^{er} trimestre 2014



La Chambre de Métiers comptabilise 62 immatriculations pour 47 radiations. Le solde des mouvements des entreprises est donc positif (+15). Il y a un an le solde était neutre (0).

Mouvements des entreprises industrielles et commerciales par grand secteur au 1^{er} trimestre 2014



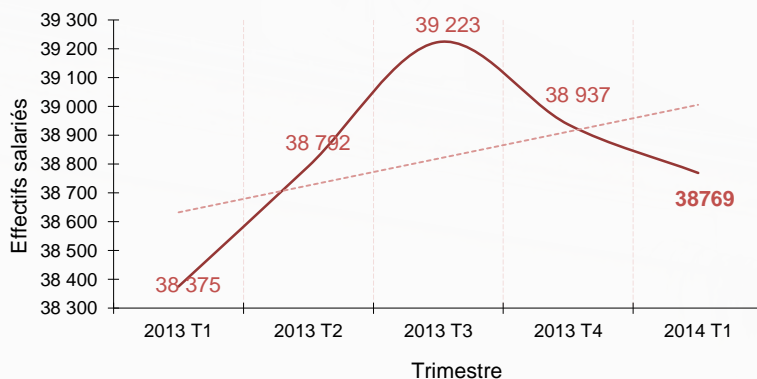
La Chambre de Commerce et d'Industrie comptabilise 76 immatriculations pour 52 radiations. Le solde est positif (+24). L'an dernier à la même période, le solde était également positif (18).

Un début d'année encourageant

93 311 salariés en Eure-et-Loir

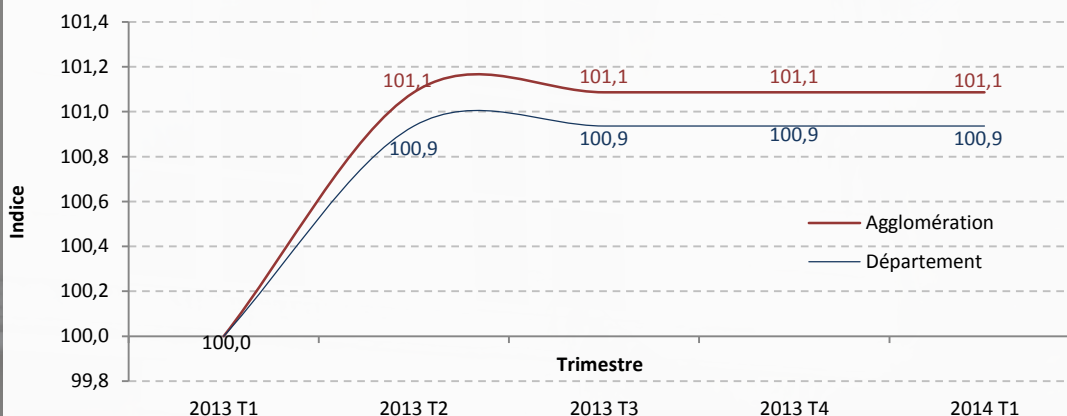
-0,03% de salariés en Eure-et-Loir sur un an

Evolution de l'emploi salarié concurrentiel

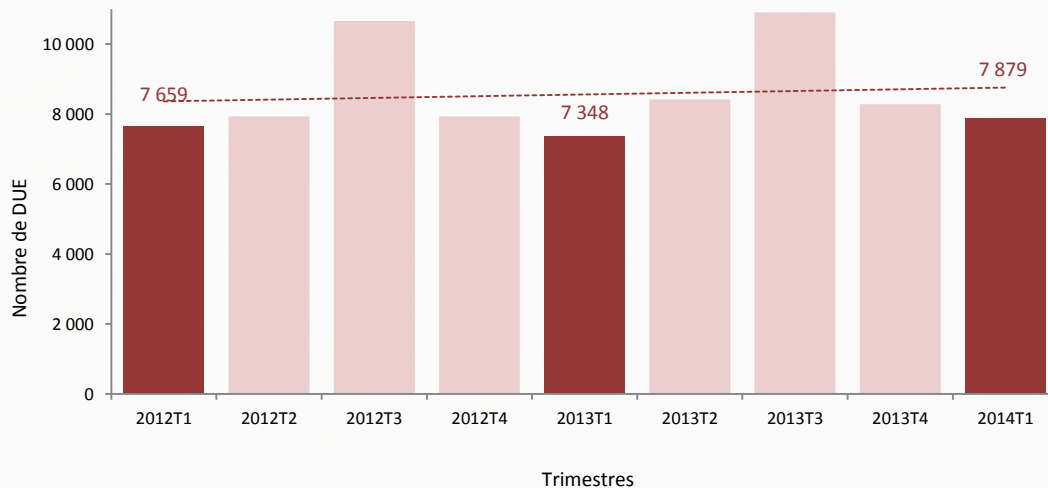


Si le nombre d'emplois salariés a légèrement diminué depuis le trimestre précédent, en revanche, il a progressé depuis le 1^{ER} trimestre 2013 (+1%). Notons que l'agglomération est le véritable moteur économique du bassin d'emplois et du département au sein d'une région centre qui a tendance à décrocher comparativement à la métropole.

Evolution de l'emploi salarié (base 100 au 1^{ème} trimestre 2013)



ZOOM – Evolution des Déclarations Uniques à l'Embauche depuis un an sur l'agglomération



21 527 DEFM de cat. A en Eure-et-Loir, soit une hausse de 0,3% en un an. On dénombre 32 181 DEFM de cat. A,B,C ; 3 632 offres et 11 212 demandes (taux de tension de 3,1)

Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A au 1^{er} trimestre 2014

	Effectifs	%	Evol. depuis le trimestre précédent	Evolution depuis un an
Ensemble des DEFM	6 274	100	+0,4	+4,4
Femmes	3 023	48,2	+0,7	+5,1
Hommes	3 251	51,8	+0,0	+3,7
Moins de 25 ans	979	15,6	-15,1	-11,3
Entre 25 et 49 ans	3 821	60,9	+2,1	+4,5
Plus de 50 ans	1 474	23,5	+8,8	+17,9
Niveau VI et Vbis	1 383	22,0	+0,4	+3,9
Niveau V	2 575	41,0	+1,3	+3,5
Niveau IV	1 187	18,9	-0,5	+5,3
Niveau III et plus	1 129	18,0	-0,4	+7,0
Ensemble des DELD	2 408	38,4		
1 an à moins de 2 ans	1 255	20,0		
2 ans et plus	1 153	18,4		

Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A, B, C au 1^{er} trimestre 2014

	Effectifs	%	Evol. depuis le trimestre précédent	Evolution depuis un an
Ensemble des DEFM	9 403	100	-1,0%	+1,4
DELD	4 039	43,0%	+0,5%	+9,3
1 an à moins de 2 ans	1 981	21,1%	-1,4%	-2,7
2 ans et plus	2 058	21,9%	+2,4%	-14,0

Classement des 5 métiers pour lesquels les offres d'emploi sont les plus nombreuses

	Offres	Demandes	% d'offres satisfaites
Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	71	15	12,6
Vente en décoration et équipement du foyer	57	35	87,7
Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	55	10	81,8
Assistanat commercial	30	48	90,0
Comptabilité	29	38	96,6

CLES DE LECTURE

Indicateurs

Sources

Indicateurs

Taux de tension

Nombre de demandes d'emploi enregistrées sur une période, sur le nombre d'offres d'emploi déposées sur la même période.

Niveau de formation

Niveau I : sorties avec un diplôme de 3ème cycle universitaire ou un diplôme de grande école.

Niveau II : sorties avec un diplôme de 2ème cycle universitaire (licence, maîtrise ou master 1).

Niveau III : sorties avec un diplôme bac+2 (DUT, BTS, DEUG ou équivalent...).

Niveau IV : sorties de la classe de terminale (avec ou sans le bac) ou abandonnant la scolarité une ou deux années après le bac.

Niveau V : Sorties de l'année terminale des seconds cycles professionnels courts (CAP ou BEP) ou abandon de la scolarité en 2nde ou 1re.

Niveau Vbis : sorties de la dernière classe du 1er cycle de l'enseignement secondaire (3ème), des 4ème et 3ème technologiques, des classes de section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), des écoles régionales d'enseignement adapté (EREA) ou abandon de la scolarité du 2nd cycle court avant l'année terminale.

Niveau VI : sorties du 1er cycle du 2nd degré et d'EREA avant la dernière classe ou des classes préprofessionnelles en un an.

Sources

Les données URSSAF

Déclarations Uniques d'Embauche (DUE) : formalité obligatoire préalable à toute embauche, temporaire ou durable.

Emploi et masse salariale : le champ couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité dans le département, dans le secteur concurrentiel (hors agriculture). Ce secteur concurrentiel comprend tous les secteurs d'activités économiques sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'état ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Le marché du travail

Demandeurs de catégorie A : Demandeurs d'emploi disponibles n'ayant exercé aucune activité dans le mois et recherchant un emploi (CDI, CDD, à temps plein ou à temps partiel, CDD temporaire ou saisonnier).

Demandeurs de catégorie B : Demandeurs d'emploi pourvus d'un emploi d'au plus 78 heures / mois, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

Demandeurs de catégorie C : Demandeurs d'emploi pourvus d'un emploi de plus de 78 heures / mois, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

Les données de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Le nombre de créations et de radiations est issu de données à une date arrêtée. D'un trimestre sur l'autre, des actualisations peuvent donc être effectuées.

Chiffres clés réalisés par Sébastien ODON - Directeur de la publication Bernard ORTS

Maison des Entreprises et de l'Emploi de l'Agglomération Chartreuse
13 place des Halles, Chartres - Tél : 02 37 91 43 80 ; Correspondance : Mairie de Chartres, place des halles 28019 Chartres cedex

www.mee-chartres.fr